

La Maison des Demoiselles



SOMMAIRE

Saint-Léger 4

HISTOIRE DE LA MAISON

La Maison de 1640 à nos jours 8

Les cadastres 16

Plans et visite... 18

UNE NOUVELLE HISTOIRE...

La Maison des Demoiselles 20

Léon Schulmann, 1943-1944 32

Souvenirs et témoignages 34

Les sources 40



N

Nous sommes en 1640. Jean Rémusat ouvre ses fenêtres sur l'Eglise de Saint-Léger. Le soleil réchauffe déjà les pierres de la montagne qui s'éveille, et s'amuse à étirer l'ombre des croix du petit cimetière qui jouxte l'église. Les ruelles résonnent de la symphonie humaine qui annonce une nouvelle journée. Elles auront vu se croiser, au fil des ans, journaliers, laboureurs, cultivateurs, cardeurs, scieurs, chapeliers, tisserands, bergers, tailleurs d'habits, bourgeois et bourgeoises, ménagers, rentiers et mendiants, domestiques, ecclésiastiques, étudiants, et tant d'autres qui s'interpellent et se signent devant l'église qui, depuis longtemps déjà, rythme leurs vies. Puis d'autres, à leur tour, se pencheront à ces fenêtres pour sentir la fraîcheur du vent soufflant le voile du temps qui cache leurs souvenirs. Ils vont nous conter l'histoire...



Saint-Léger



Situation

Saint-Léger est situé au cœur du Pays de Provence-Val d'Azur, à quatre-vingt kilomètres de Nice, en haut de la vallée de la Roudoule, à mille mètres d'altitude, derrière Entrevaux, un village fortifié par Vauban.



Blason

De gueules à l'aigle d'or chargé en cœur d'une croix d'azur

Armes issues de celles de la famille d'Astouaud (barons de Romani), qui posséda les terres de Saint-Léger. La croix, qui n'appartient pas aux armoiries de cette famille, rappelle les croix figurant sur les bornes qui furent placées en 1823 tout le long de la frontière. La commune était possession du Roi de Piémont-Sardaigne de 1814 à 1860. Ce blason fût attribué d'office à Saint-Léger en 1696 par l'Armorial Général, car la communauté des habitants de Saint-Léger ne l'avait pas présenté dans les délais ni fait porter sur les registres.

Les ponts

Ce bout du monde est jalousement protégé par un pont suspendu à 666 mètres d'altitude, mis en service en 1899, qui enjambe les gorges de la Roudoule situées 90 mètres plus bas. Au fil des siècles, deux autres ponts furent construits pour permettre l'accès au village de Saint-Léger.

Le plus ancien date du Moyen-Age, probablement du 14^e siècle. De type « pont en dos d'âne », il est appelé comme beaucoup de pont médiévaux « pont romain ».



Le second est un beau pont de pierre de 1842 qui franchit le cours d'eau en amont du précédent.



Histoire

Du fait de la proximité d'une frontière mouvante, Saint-Léger a connu une histoire bouleversée, passant d'un royaume à une république et vice-versa, avant de retrouver finalement la République française. Un passé mouvementé qui explique aujourd'hui une curiosité administrative, puisque le village de Saint-Léger appartient aux Alpes-Maritimes alors que sa forêt communale, sur le massif en face, est située dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Jusqu'en 1760, date du traité de Turin, la vallée de la Roudoule et Saint-Léger appartiennent à la France et font partie de la Provence. Le 24 mars 1760, Saint-Léger revient au comté de Nice, possession du roi de Piémont-Sardaigne (le provençal reste la langue parlée).

De 1793 à 1814, Saint-Léger redevient français, puis sarde de 1814 à 1860. En 1823, des bornes sont placées tout le long de la frontière ; elles séparent aujourd'hui les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes. En 1860, les 38 votants inscrits à Saint-Léger votent à l'unanimité le « OUI » pour le rattachement à la France.

Une coseigneurie avec Daluis

La première mention du castrum « Santi Laugerii » date de 1262.

La commanderie hospitalière de La Croix-sur-Roudoule cite Saint-Léger comme l'une des propriétés de l'Ordre.

Les terres sont partagées en coseigneurie avec le seigneur de Daluis. Ils se répartissent les droits de haute, de moyenne et de basse justice, ainsi que les droits banals sur le four et le moulin.

Saint-Léger a été probablement établi pour contrôler l'un des axes principaux de communication vers Daluis.

La grande peste de 1348 et ses nombreuses résurgences à la fin du 14^e siècle et au 15^e siècle entraînent un effondrement démographique considérable. Les foyers fiscaux de Saint-Léger, au nombre de 49 en 1313, chutent à quinze en 1364. En 1471, Saint-Léger est dépeuplé. La coseigneurie se maintient. Si l'Ordre conserve ses droits, les seigneurs locaux concèdent les leurs au prévôt de Glandèves en 1585, puis au seigneur de Daluis, René de Castellane, et à ses descendants de la fin du 16^e siècle à 1670. Le fief appartient ensuite au seigneur de La Gaude, Claude Villeneuve, puis à Antoine Gaston Achardan-Achiardi en 1783.

Etymologie

Saint-Léger, San Laugié

Nom de personne d'origine germanique, *Leodgari*, latinisé en *Leodegarius* (Leod : peuple, gari : lance).

Le nom a été popularisé par Saint Léger, évêque d'Autun, martyrisé puis assassiné en 678.

Saint-Léger se serait appelé : Castrum Sancti Laugerii 1200 / Sanct Laugier 1570 / Saint Legier 1605 / Saint-Léger 1760.

Patronymes de 1683 à 1860

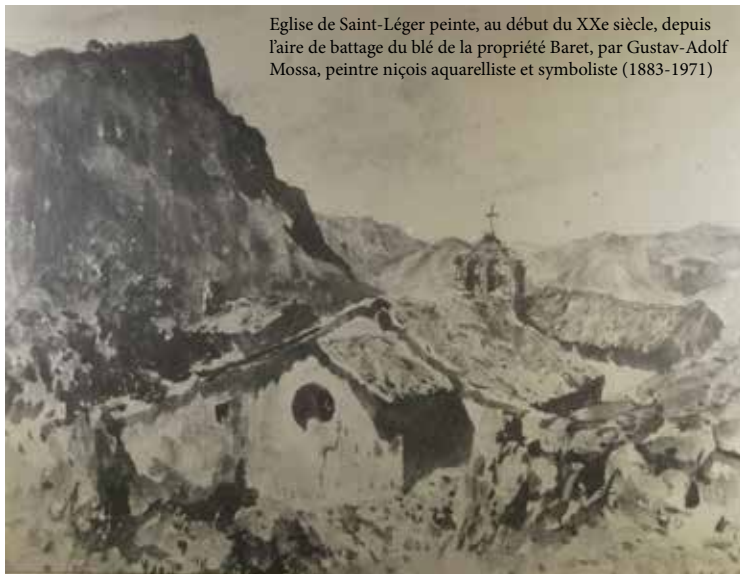
Aillaud - Asthier - Baret - Béléoud - Bellieud - Boyer - Bellet - Brun - Bonet - Bourret - Coste - Champoussin - Compagnon - Caffarel - Capharel - Clary - Clenchard - David - Don - Douhet - Fournier - Gibelin - Guibert - Grac - Gueimart - Hygonis - Jubert - Ginouier - Laugier - Michel - Paul - Pons - Reybaud - Rémusat - Ribuoit - Salicis - Sauvan - Tronche - Toche

L'orthographe de ces patronymes a parfois évolué et s'est modifié avec le temps : par exemple, Champoussin était Champossin ; Asthier et Douhet n'avaient pas de « H » ; Rémusat a été Ramurati ou Ramusat.

La majorité de ces noms a disparu aujourd'hui mais certains restent encore comme celui de David.

Douhet
Jean Baret
Remusat. Baret.
A. Belleud
Saint-Léger
Fournier
Baret maître

Eglise de Saint-Léger peinte, au début du XXe siècle, depuis l'aire de battage du blé de la propriété Baret, par Gustav-Adolf Mossa, peintre niçois aquarelliste et symboliste (1883-1971)



L'Église Saint-Jacques-le-Majeur

Elle date du 12^e siècle. De style roman rustique, sa façade porte un ex-voto de 1717 rappelant les réparations de l'église par « *Raphaël Douhet, à la suite d'un vœu le fit !* ». On trouve à l'intérieur une peinture sur bois représentant la Sainte Famille et la statue d'un Saint-Jacques patriotique et républicain portant l'écharpe tricolore d'un conventionnel. L'église a été restaurée en 1963 et en 1999.

En 1717, Saint-Léger compte environ 120 habitants répartis sur une vingtaine de foyers. À cette époque, l'église fait aussi office de salle communale. C'est là que se réunissent les consuls et les notables de la ville pour prendre les décisions importantes qui régissent la vie des habitants du village. Mais l'église est vieille, petite, et, surtout, elle menace de s'écrouler. Le consul demande au seigneur d'intervenir pour des réparations, mais, dépourvu d'argent, le seigneur, Messire de Villeneuve, hypothèque le fief, la terre et la seigneurie de Saint-Léger. Le prêtre est un bourgeois d'Entrevaux, Raphaël Douhet, déjà propriétaire de terres sur Saint-Léger. Les travaux sont réalisés mais 14 ans plus tard la dette n'est toujours pas remboursée. Elle ne le sera qu'en 1787 ! Faisant jouer la clause d'hypothèque, le Sieur Douhet devient seigneur de Saint-Léger le 15 septembre 1731...

Saint Jacques

La statue du saint patron des lieux à l'écharpe tricolore provient du prieuré de Saint-Léger dont les biens sont nationalisés et mis aux enchères en 1795. Le prieur devient alors fonctionnaire en prêtant serment à la République, et reçoit un appointment de l'État pour l'exercice de son ministère.

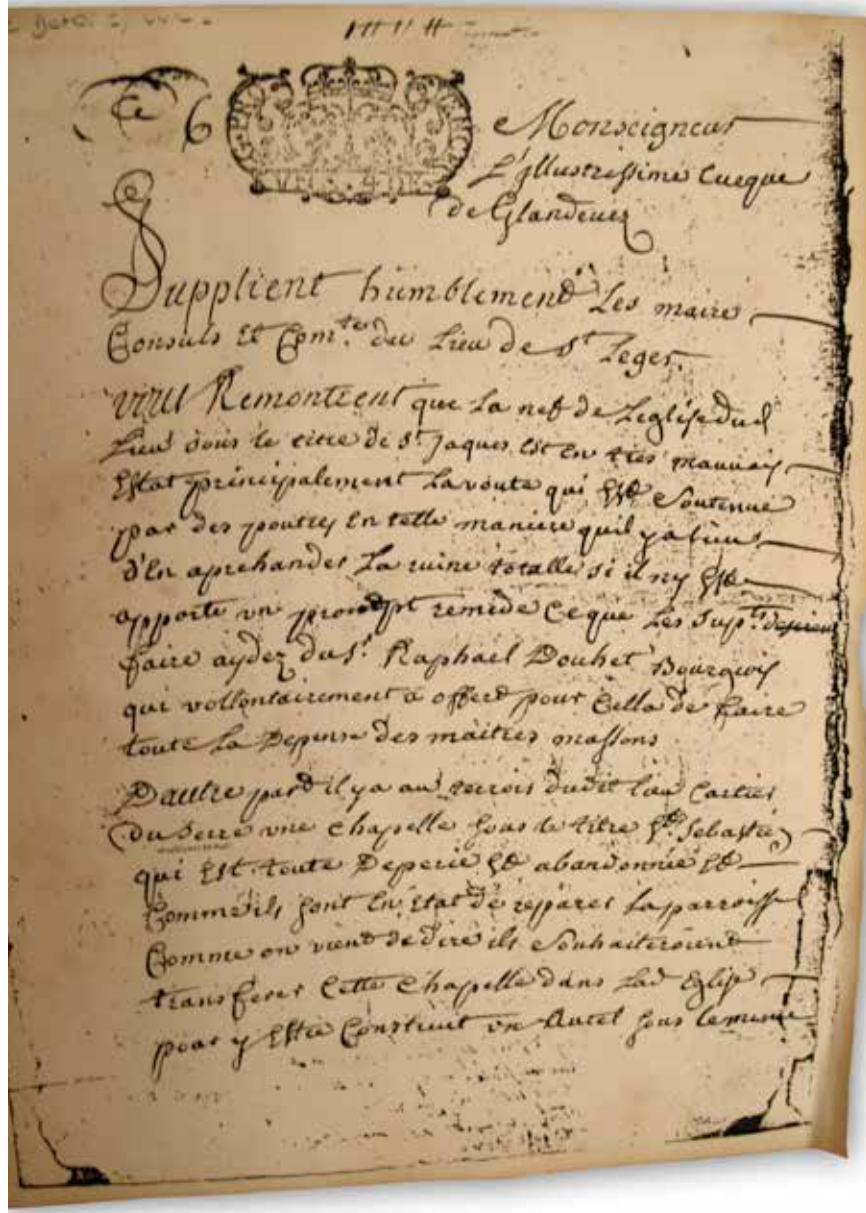
Deux versions viennent expliquer l'écharpe tricolore passée à la statue du saint patron du village, Saint Jacques. Est-ce un témoignage de l'attachement des villageois au sentiment révolutionnaire et républicain ou un témoignage patriotique français pendant la période sarde jusqu'en 1860 ?

Cette coutume unique en France a été maintenue à travers les âges.



1717

Demande des habitants pour la réfection de leur église



RETRANSCRIPTION

A Monseigneur l'illustrissime Evêque de Glandève

Supplient humblement les maire, Consuls et communauté du lieu de St Leger vous remontrent que la nef de l'Eglise dud. Lieu sous le titre de St-Jacques estv en très mauvais estat, principalement la voute qui est soutenue par des poutres, en telle manière qu'il y a lieu d'en apreshander la ruine totale si il n'y est apporté un prompt remède, ce que les suppliants désirent faire, aydez du Sr Raphael Douhet, bourgeois, qui volontairement a offert pour celle de faire toute la dépense des maîtres massons.

D'autre part, il y a au terroir dudit lieu, Cartier du Serre, une chapelle sous le titre St Sébastien qui est toute déperie et abandonnée, et Comme ils sont en état de réparer la paroisse, comme on vient de dire, ils souhaiteraient transférer cette chapelle dans lad Eglise pour y este Construit un autel sous le même titre de St Sébastien, le tout pour la plus grande gloire du Seigneur, ayant pour cella recours à votre grandeur. Aux fins quil vous plaise monseigneur permettre aux suppliants La réparation de lad église parroissial et voutte d'icelle, Ensemble la translation dans icelle de l'autel St Sébastien pour y en estre Construit un de nouveau à l'honneur du même saint. Et que la terre et débris de massonière seront jettez dans le cimetièrre et prieront Dieu pour votre santé et prospérité.

Et cependant, affin que le travail qui se fera dans l'église ne privât les habitants du service divin, permettre que jusques à parfaite construction il soit célébré la Ste messe et autres offices divins à la chapelle sous le titre St raphael que le Sr Douhet a

fait construire dudit lieu joignant sa maison, et sers justice.

Douhet pour les consuls qui sont Jean Coste et Jean Baptiste Cafarel illetrés.

Nous permettons les réparations et la translation cy-dessus requises de la chapelle

ST Sébastien en l'église paroissiale et que les fonction seront faites dans la Chapelle St-Raphael jusqu'à l'entiere perfection des a réparations.

A la Secs ce 15 may 1717

C. Evêque de Glandève.

Jean Rémusat,

Terre en paucunne roy de France en
 & deux hystoy $\frac{1}{2}$

Terre es la sacourde roy de France par le d^u
 poudoir Couzant Jean de Sallery Eng
 feu femme hystone $\frac{1}{2}$ 1 f3

Mala paray roy de France par le d^u
 Couzant Jeanne Sapherelle y sont Eng
 Chazal quil a l'eglise femme hystone
 & deux & roy f3 &

Jardin ala fontaine roy de France par le d^u
 Marie dame Couzant Jeanne dehot
 deux hystone f3

Terre au d^u d'aulte par le d^u roy de France
 Le Vallon Couzant s^u de quatre r^u
 Eng hystoy $\frac{1}{2}$ 4 f3

Terre en Vibe Lauvau roy de France Silvestre
 Coste Couzant Le Vallon femme hystone
 & roy f3

Terre au Caotiv roy de France honore
 Wellid Couzant une bavette y y pome
 Le poivre quil a y La Cr de Lad
 bavette, Eng hystoy / f3



1640, le premier cadastre

Dans un tiroir d'un meuble de la salle communale se trouve le cadastre flambant neuf dans lequel sont reportés les noms de tous les propriétaires du village. La première page indique 1640. C'est un document exceptionnel pour l'époque car la France ne s'est dotée de telles matrices cadastrales qu'à partir de 1807, à la création du cadastre par Napoléon. Contrairement à ce dernier, auquel sont associés des plans, le cadastre de ce début du 17^e siècle n'en contient aucun. Seules s'y trouvent des listes qui décrivent pour chaque propriétaire un inventaire des terres, jardins, maisons, cabanes, granges, bâtiments... qui lui appartiennent, ainsi que le montant de l'impôt à payer.

Avant 1640 / Jean Rémusat

En 1640 déjà, sur ces pages, Jean Rémusat côtoie ses voisins cultivateurs, propriétaires ou marchands. Coste, Baret, Fournier, Astier, Ribouet, Jubert y sont eux aussi présents. D'autres les rejoindront au fil des ans, dans ces matrices tenues sur plusieurs années, sans véritable régularité, jusqu'en 1775.

En 1673, les feuillets font apparaître Jean Rémusat « l'aîné », propriétaire de nombreuses terres, jardins et maisons. Notamment d'une « *maison a leglise confronte de levant le chemin royal et de couchant pierre baret....* ».

C'est le premier document permettant d'identifier Jean comme propriétaire de la maison aujourd'hui nommée *la Maison des Demoiselles*.

(L'ajout de « Aîné » à son patronyme est dû à la naissance de son fils portant le même prénom.)

Avant 1683 / Jean Rémusat (le fils)

En 1683, le cadastre fait état des possessions de ce second Jean Rémusat, dont une « *place de maison que confronte du levant chemin royal et du couchant pierre baret à l'église pour un montant d'une livre dix sols* » et en 1697 « *place de maison à l'église et deux instances quil a en ville que confronte du levant chemin royal et du couchant baret quinze sols* ». Les biens ont augmenté depuis 1673 !

Avant 1746 / Joseph Rémusat (fils de Jean)

Joseph, né en 1666, épouse Anne Astier vers 1690. Deux garçons et trois filles naissent de cette union et figurent dans le registre des baptêmes de Saint-Léger.

A quarante ans, Anne tombe de nouveau enceinte. Une petite Thérèse naît le 18 septembre 1709, mais Anne ne survit pas à cette nouvelle maternité. Sa petite fille décède, elle aussi, deux ans plus tard. Elles sont enterrées dans le cimetière devant l'église, face à la maison de familiale. Joseph se remarie quelques mois après les décès de sa femme et de sa fille avec Magdeleine Coste. Les deux frères, Joseph-Mathieu (né en 1704), et Jean Baptiste (né en 1708), survivront.

Les matrices cadastrales de 1746 font état des propriétés de Joseph Rémusat : « *place de maison a leglise confronte de levant chemin royal de couchant Baret* », « *terre place de maison grange [...] au quartier de leglise confronte de levant le prieure de couchant les heoirs* de jean aillaud un escu une livre dix sept sols* ». L'aîné, Joseph-Mathieu, hérite de la maison.

* *heoirs* : héritiers

La démocratie à Saint-Léger

En Provence et plus particulièrement dans le Comté de Nice, depuis le moyen âge, existait au niveau des communes une véritable démocratie qui conférait à un pouvoir local élu une étendue de compétence et une autonomie de gestion à maints égards au moins égales à celles que nous connaissons aujourd'hui.

La base de la démocratie communale était l'assemblée générale des chefs de famille âgés de plus de 25 ans et capables de justifier d'une domiciliation foncière héritée de l'emphytéose féodal (bail de très longue durée).

À la fin du 18^e siècle on comptait à Saint-Léger une trentaine de chefs de famille dont deux femmes (Catherine Durand, veuve de Raphael Coste et Marie Marguerite Boyer, veuve de Jean Baptiste Coste).

Cette assemblée générale est souveraine et se réunit une fois par an. Elle élabore et vote les règles de vie communale. Elle nomme en son sein les conseillers qui vont la représenter. Jusqu'en 1774, à Saint-Léger, on nomme cinq conseillers qui eux-mêmes nomment deux consuls. À partir de 1775, on n'élit plus que trois conseillers choisis parmi les plus solvables, alphabétisés et responsables.

Le conseil fait appliquer les lois, élabore le budget communal, vote les impôts, perçoit et verse à l'État et au seigneur les impositions qui leur reviennent.

À Saint-Léger, la vie politique ne soulève aucune passion. Les conseillers sont souvent réélus et les orientations budgétaires adoptées à l'unanimité.

Le baille est un personnage très important, élu par l'assemblée des chefs de famille et agréé par le seigneur, donc par l'Église elle-même. Le baille convoque et préside le conseil. Il est garant de la loi, conservateur des archives, responsable de la publication des décisions par criée publique et affichage. C'est un véritable juge de paix. Il surveille les mœurs, les tutelles. Il est arbitre, pacificateur des querelles et différends. Il juge les contrevenants et perçoit les amendes. Il est élu pour un an, renouvelable. Ainsi, Joseph Rémusat sera baille, à la suite de Joseph Baret, de 1773 à 1775.

* *Consigne personnelle* : registre de situation financière

* *Panaux* : Pluriel de panal : ancienne mesure pour les grains, l'équivalent du boisseau ou de l'élime, en usage en Provence.

* *Charge* : ancienne mesure pour la vendange, les liquides, les grains, généralement ce que peut porter un mulet.

De 1764 à 1786 / Joseph Mathieu Rémusat

Pendant 22 ans, Joseph Mathieu, faiseur de paniers, est propriétaire et habite la maison. Marié à Marguerite Fournier, ils ont une petite fille Anne qui meurt à 3 mois, en 1726.

Le cadastre de 1764 indique comme propriétés : « *partie de lot de maison et cour en commun avec Joseph Fournier* » et « *sol de maison pateq* et terre au village au lieu la terre du prieuré et jean baptiste Baret, au midy le chemin et le dit Baret, au couchant et au sep Joseph Fournier* » ; celui de 1775 indique que, parmi de nombreuses pièces de terres et de jardins, il possède « *sol de maison, pateq et terre au village au led la terre du prieuré et jbt Baret, au midy le chemin et led Baret au couchant et le sieur joseph fournier contenant nonante six cannes* un écu dix sols* ».

La maison et ses habitants durant ces années

Jean Baptiste, le frère de Joseph Mathieu, tailleur d'habits, est marié à Marguerite Raybaud, une fille du village. Il meurt très jeune en 1743, à 35 ans, laissant Marguerite avec un fils, Joseph, âgé d'un an. Son oncle Joseph Mathieu et son épouse, sans enfant prennent en charge Marguerite et son fils Joseph, jusqu'à sa majorité. Tous vivent dans la maison.

Joseph a maintenant 23 ans. Il rencontre une toute jeune fille de 16 ans, Marie Verdollin, lors d'une fête de village. Elle vient de Annot, un joli village situé au fond de la vallée, de l'autre côté de la montagne. Le mariage a lieu dans l'église d'Annot le 18 juin 1765. Marie s'installe à son tour dans la maison et la famille s'agrandit avec les naissances de deux garçons et d'une fille.

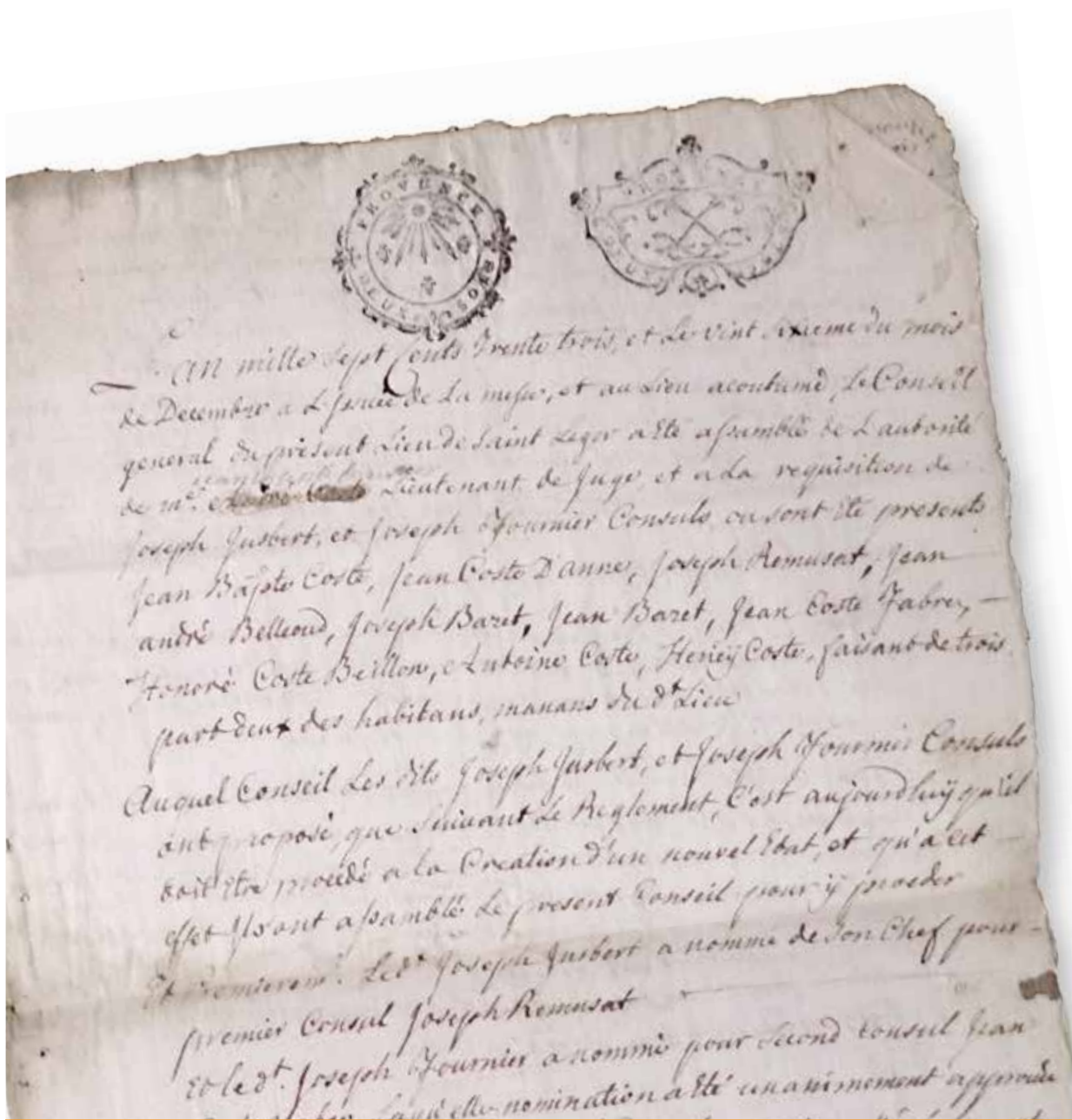
Mais Joseph, comme son père, meurt prématurément, en 1777, à 35 ans... Marie se retrouve seule avec trois enfants en bas âge - le plus jeune a deux ans ; tous les quatre restent dans la maison avec la mère de son défunt mari et son oncle Joseph Mathieu jusqu'au décès de celui-ci en 1786.

* *Pateq* : terre partagée inaliénable

* *Canne* : mesure de superficie, voisine de la toise carrée, soit 4 m² environ

1786 / Marie Verdollin

Dans un registre daté de cette même année 1786, appelé « *consigne personnelle* » ou « *consegna della comunita** » et tenu par le consul de l'époque, on trouve mentionné Joseph Mathieu et Marie Verdollin. Il vit d'une pension annuelle « *25 panaux* blé et froment et de deux charges* vin et entretenu par Marie Verdolin, veuve Rémusat, sa nièce* ». Il ne déclare aucune bête. Il est précisé qu'il est âgé de 80 ans. (Contrairement à l'idée reçue qui veut que les personnes ayant vécu au 18^e siècle meurent jeunes, il n'était pas rare de trouver des décès (hommes comme femmes) autour de 80 ans.)



Délibération portant nomination pour consuls : Joseph Rémusat et Jean Coste / du 26 décembre 1733

Le 26 décembre 1733, à l'issue de la messe, dans l'église, le conseil général du village se réunit sous l'autorité du lieutenant de juge* et à la réquisition des deux consuls en place, Joseph Jusbert et Joseph Fournier. Plusieurs membres de la communauté sont présents (voir acte page ci-dessus). L'assemblée doit procéder à la « création d'un nouvel état ». C'est ainsi que Joseph Rémusat, veuf de Anne Astier et mari de Magdeleine Coste, est nommé premier consul.

Transcription du deuxième paragraphe

*Auquel Conseil les dits Joseph Jusbert, et Joseph Fournier Consuls
Ont proposé, que suivant le règlement, c'est aujourd'huy qu'il
Doit être procédé en la création d'un nouvel Etat, et qu'à cet
Effet ils ont assamblé le présent Conseil pour y procéder
Et premièrement led Joseph Jusbert a nommé de son chef pour
Premier Consul Joseph Remusat...*

* Lieutenant de juge : adjoint du juge



Une sinistre découverte

Registre de la paroisse de Saint-Léger
Mort de Marie Coste consommée par le feu

L'an mil sept cent soixante quatre, et dans la nuit du huit au neuf février, Marie Coste épouse de Raphael Coste âgée d'environ cinquante ans, fut consommée dans sa maison par une incendie, dont on ne trouvera dans le débris d'icelle, qu'un morceau de son crane de deux pouces en quarré, que j'ay gardé quelques jours dans un armoire de ma paroisse, jusqu'à ce que j'ay eu vu par la lettre du juge, par laquelle, il constate qu'il suffit que le curé constate cet événement inouï dans le pays dans son registre mortuaire et pour lors j'ay enseveli cet ossement dans le cimetière de cette paroisse Saint-Léger le quatorse février de la courante année, ayant requis Mr Douet bourgeois et Joseph Ramusat ménager de Saint-Léger de signer mon registre ont signé. Douhet et Ramusat.

Douhet, J. Remusat, Anrioty pricure

Les registres paroissiaux de Saint-Léger

Le registre paroissial le plus ancien conservé dans les archives de la commune contient quelques actes qui remontent à 1665, mais de nombreuses lacunes pour les années qui suivent. Le curé ne semble pas avoir cru nécessaire d'enregistrer tous les actes et certains feuillets ont été perdus. Les pages sont très abimées, noircies, tachées et parfois rongées. Ce n'est qu'à partir de 1710 que les enregistrements des baptêmes, des mariages et des sépultures se sont tenus de façon plus régulière et systématique.

La famille Rémusat, installée à Saint-Léger depuis de nombreuses années, ne fera pourtant son apparition dans ces pages malmenées par le temps de ce premier registre qu'avec le décès d'Anne Astier le 30 mai 1710.

Bien que l'autorité religieuse ait très tôt souhaité répertorier dans des registres les individus ayant reçu le baptême ou enterrés dans la religion, (1303 pour le registre de Givry en Saône-et-Loire), c'est l'ordonnance de Villers-Cotteret, signée par le roi François 1^{er} en 1539, qui impose la tenue de registres des baptêmes par les prêtres. Mais ces derniers ne suivront pas tous cette ordonnance et le temps, ainsi que les guerres, feront disparaître à tout jamais certains registres.

Marie Verdollin déclare son patrimoine, ses biens, ses bêtes et la constitution de sa famille. « Marie Verdoulin fille de Raphael native de la ville d'annot hautes provence résidante depuis environ vingt ans a ce pressant lieu de St Leger veuve de feu Joseph remusat déclare que son bien et patrimoine est de la valeur de mille cinq cens livres consigne un beuf une bourrique dix brebis et deux chèvres qui garde toute l'année. Lad consignante âgée de quarante ans fais valoir son bien. Enfans delad Marie rémusat veuve : Joseph Remusat âgé de quinze ans, Jean Amedeo âgé de douze ans, Marie âgée de neuf ans tous les trois natifs et habitans a cet lieu de Saint-Léger ».

La « consigne » de l'année suivante ne fait plus mention de Joseph Mathieu, décédé en octobre de l'année précédente. Marie et ses enfants sont toujours là avec le même patrimoine.

En 1790, les enfants ont grandi et le patrimoine de Marie aussi. Elle possède désormais une bourrique, deux bœufs, vingt brebis et deux chèvres...



Le dénombrement de population (ou l'ancien recensement)

Bien avant que les recensements ne soient instaurés (1801), la paroisse de St Léger s'est dotée d'un dénombrement de population qui débutera en 1773 et se terminera en 1790. C'est un document très précieux, très rare pour l'époque, un véritable recensement dans le sens moderne du terme. Pendant 18 ans, toutes les familles du village devront donner, pour chaque personne composant la famille, le nom, le prénom, le lieu d'origine, la qualité (métier), le lien de parenté, et l'âge des habitants du même lieu. Ainsi, ce dénombrement recense 33 familles. La majorité

des habitants sont de Saint-Léger et de ses lieux-dits mais certains viennent des villages avoisinants : Daluis, La Croix, Guillaumes, Entrevaux.

Les métiers pratiqués par les habitants sont assez variés et parfois surprenants. Bien sûr, on trouve des journaliers, des laboureurs et des cultivateurs mais il y a aussi deux cardeurs, un scieur, un chapelier, trois tisserands, des bergers, un tailleur, un bourgeois et une bourgeoise, des ménagers, un rentier, des mendiants, un domestique, une servante, quatre ecclésiastiques, et enfin deux étudiants.

Marie meurt en 1829, à l'âge canonique de 80 ans. Elle laisse la maison à son fils Jean Amédée.

1829 / Jean-Amédée

De son union en 1795 avec Rose Roux naissent trois fils et trois filles. Sur ces six enfants, seulement trois atteignent l'âge adulte et fondent, à leur tour, une famille. C'est le cas pour le seul garçon survivant, l'aîné de la fratrie, Joseph, né en 1796.

1842 Joseph / Le fils de Jean-Amédée

En 1828, Joseph se marie avec Désirée Gilloux, une jeune fille de La Croix. Leur contrat de mariage précise que les parents de Joseph font donation de leurs biens, meubles et immeubles à leur fils « unique » et que leurs deux filles recevront à leur mariage une dot de 2000 francs. Joseph et Désirée ont quatre enfants : deux filles et deux garçons dont l'un meurt à la naissance et l'autre à l'âge de 5 ans.

1849 / Jean et sa sœur Marie Rose Rémusat

C'est l'aînée des filles, Marie Rose, née en 1838, et son frère Jean, qui entrent en possession de la maison, après de multiples successions. Celles de leur père Joseph en 1842, de leur grand-mère Rose Roux en 1844, et de leur grand-père Jean Amédée en 1849.

1857 / Marie Rose Rémusat

À la mort de son frère Jean, Marie Rose hérite de tous les biens de son père et de son frère, décédés sans testament. Elle rencontre Joseph Ferdinand Champossin, qui vient de Rigaud, petit village voisin perché dans la montagne qui surplombe la vallée du Cians, un des quatre établissements templiers de la vallée du Var. Ils se marient à Saint-Léger le 3 novembre 1857 avec un contrat de mariage passé chez Maître Ginery à Puget-Théniers. Elle a 19 ans et lui 26. Il est propriétaire, agriculteur. Aucun des deux époux ne signe au bas de leur acte de mariage (ni du contrat). Le curé écrit

qu'ils se déclarent illettrés. C'est par une croix qu'ils donnent leur consentement. En 1858, Rigaud compte 599 habitants et Saint-Léger 120 seulement.

Joseph Ferdinand s'installe dans la maison de famille de sa femme. Sept enfants y naissent dont des jumeaux garçons qui malheureusement meurent à la naissance.

Fatiguée et usée par tant de grossesses et de malheur, Marie Rose décède chez elle en 1878 à l'âge de 39 ans. Quatre ans seulement après la perte de ses jumeaux...

À l'époque, les distances ne font pas peur aux habitants. À pied, à bourrique, en charrette, c'est par des chemins très escarpés et parfois dangereux qu'ils se rendent aux foires, fêtes, célébrations et rassemblements divers, ou pour visiter leur famille, des amis ou des clients. A noter qu'il faut presque sept heures de marche pour relier Saint-Léger à Rigaud par la montagne, et huit heures pour aller jusqu'à Annot.

1881 / Joseph Ferdinand Champossin

La maison revient au veuf de Marie Rose et à leurs quatre enfants survivants : Joséphine, Philomène, Angeline et Désiré, seul garçon et aimé de la famille.

Le recensement de 1881 mentionne que Joseph Ferdinand Champossin vit dans la maison avec ses enfants.

La maison restera la propriété des enfants au moins jusqu'au mariage de l'une des filles, Joséphine. Ce qui n'empêchera pas le père Champossin d'habiter la maison pendant encore de nombreuses années.

1883 / Joséphine Champossin & Louis Séraphin Passeron

Joséphine épouse en 1883 un boucher de Puget-Théniers, Louis Séraphin Passeron. Leur contrat de mariage stipule qu'elle est propriétaire des biens de sa mère en indivision avec ses frères et sœurs.

Pourtant, plus tard, la maison n'appartiendra qu'à elle seule. Joséphine et son mari rachètent-ils à son frère et à ses deux sœurs leurs parts ? Lacune de document pour répondre à cette question. Mais ce qui est sûr, c'est que le couple Joséphine/Louis n'y a jamais vécu, au regard du métier de Louis. Leurs quatre enfants, deux garçons et deux filles, naissent tous à Puget-Théniers.

Seul, le père de Joséphine (Joseph-Ferdinand), occupera la maison depuis le départ de ses enfants entre 1891 et 1896, jusqu'à 1906. Il meurt à Puget-Théniers en 1911.

La maison reçoit une nouvelle famille pour quelques années.

1906 > 1910 / Julien Michel et son épouse, Marie Bernard

Ce couple de cultivateurs y passe quatre années. On ignore par quel moyen ils ont acquis la maison. Lien familial avec les Passeron ? avec les Baret ? Achat ?

(On trouve dans les registres de mariages de Saint-Léger, des unions entre Baret et Michel, Baret et Remusat, par l'intermédiaire des Grac, autre grande famille du village. De plus, Julien Michel a pour mère une fille Baret.)

1911 / Joseph (dit Antoine) Baret

La famille Baret fait donc ici son apparition dans l'histoire de la maison. Le recensement de 1911 fait apparaître cinq membres de la famille : Joseph dit Antoine, chef et ménager, propriétaire cultivateur, son épouse Virginie Guérin et leurs trois enfants : Lucien Joseph Théodore, Louis et Césarine.

> 1911 / Lucien Joseph Théodore

Il naît à Saint-Léger en 1887 et épouse en 1911 Maria Odile Grac, une fille du village. Il est cultivateur. Il devient propriétaire de la maison au décès de son père. Il meurt en 1936. Son fils unique, Louis Marcel, hérite de la maison.

1936 Louis Marcel Baret

Louis Marcel vit avec sa mère Maria et son épouse Lydie Douhet, une jeune fille issue d'une grande famille du village. Il meurt en 1959 à l'âge de 38 ans.

1959 Lydie Baret-Douhet

Lydie reste dans la maison avec sa belle-mère, Maria Grac qui décède en 1966. Lydie Baret-Douhet quitte alors le village. En 1967 elle loue l'appartement du premier étage à quatre jeunes filles amies qui sont tombées amoureuses de Saint-Léger.

1972 Les Demoiselles

Les quatre « demoiselles » Marie, Jeanne, Josette et Jeannine achètent la maison. C'est le début d'une grande aventure. Elles y vivront des moments particulièrement heureux, entourées de leurs nombreux amis. C'est aussi cette belle histoire que raconte ce livre.

2001 Janine Fontaine-Olivier

En 2001 Janine prend possession de la maison à la suite de ses tantes Marie et Jeanne et leurs amies Josette et Jeannine.

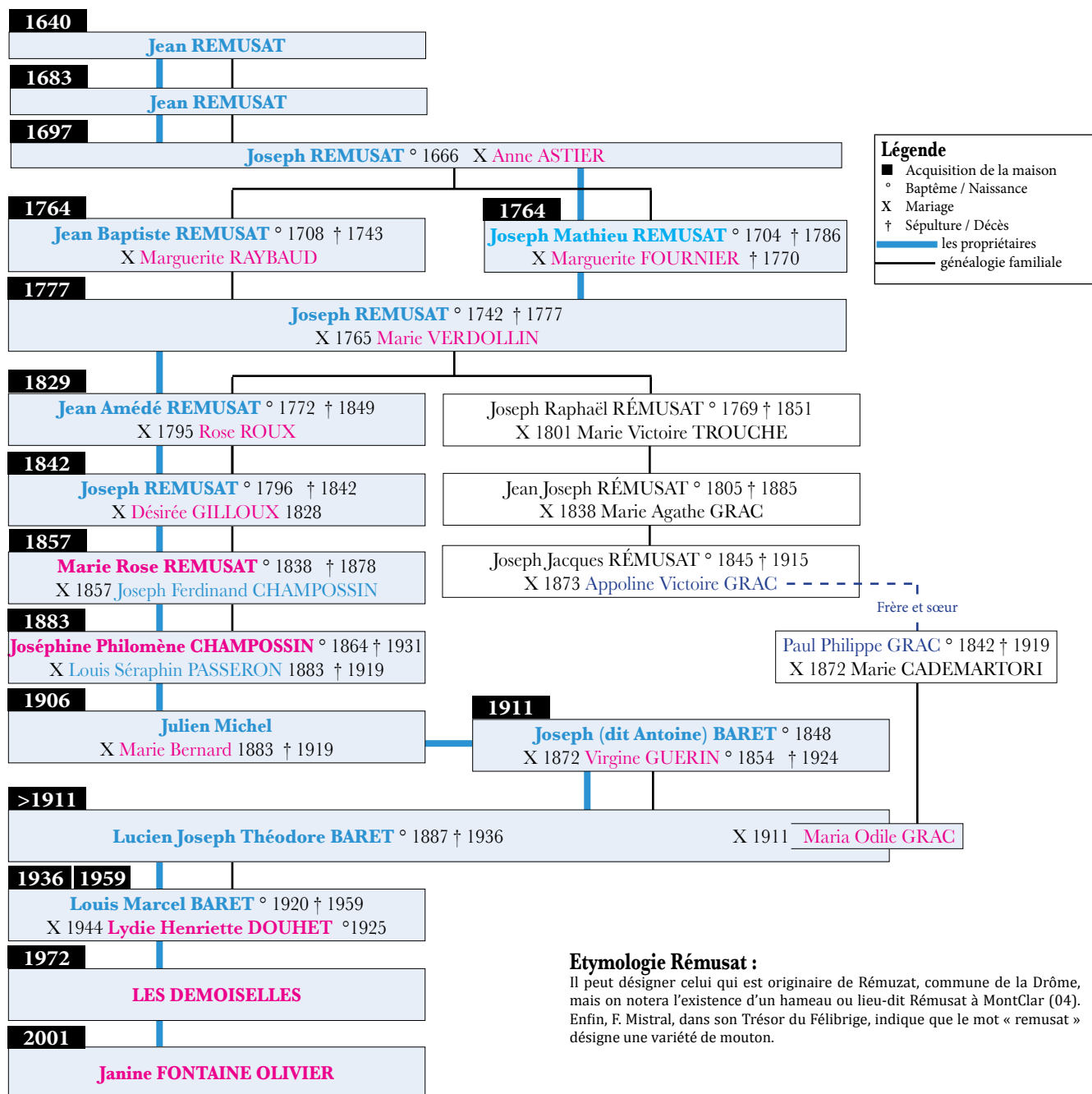
La maison et ses habitants, une généalogie peu commune...

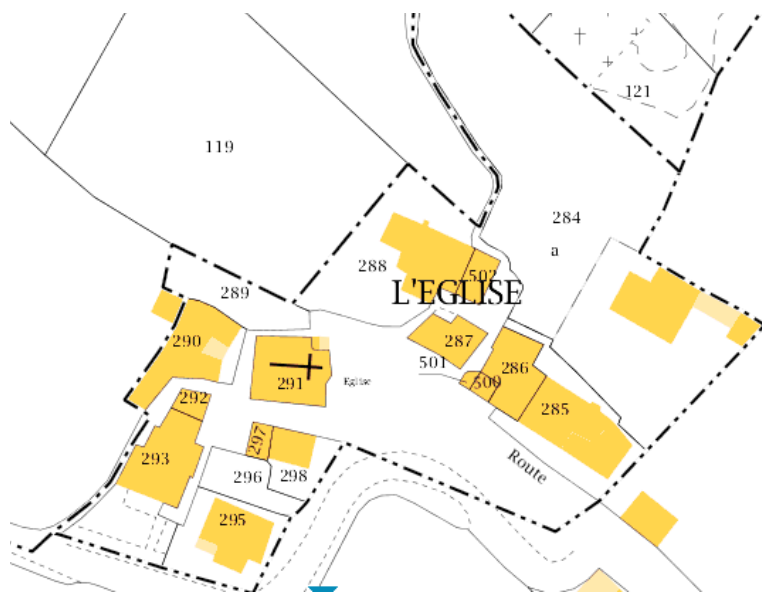
Cette maison, presque quatre fois centenaire, a vu naître, vivre et mourir bien des êtres qui l'ont occupée. De Rémusat en Champossin, de Passeron en Michel, de Baret aux Demoiselles pour enfin devenir la résidence de Janine Fontaine Olivier, elle n'aura pas connu, malgré son grand âge, beaucoup de familles.

On la trouve dans le cadastre à partir de 1640, mais c'est bien avant que sa première pierre a dû être posée.

Cet arbre nous permet de suivre les familles ainsi que les propriétaires successifs, qui bien souvent sont liés. Deux de ces familles, Rémusat et Baret, sont néanmoins les plus présentes dans cette histoire. Les Rémusat de l'origine aux années 1880, bientôt suivis par les Baret en passant d'abord quelques années avec les Michel.

Les Rémusat et les Baret, grandes familles de Saint-Léger, ont des ascendants communs. On en trouve ici un exemple par Appoline Victoire GRAC mariée à un Rémusat et son frère Paul Philippe GRAC dont la fille épousera un Baret.





Le cadastre moderne

Commune de Saint-Léger,
section B lieu dit L'église et Costella
Parcelles (cadastre actuel) :
Maison n° 228 / Terrains n° 117 et 119

Le cadastre napoléonien

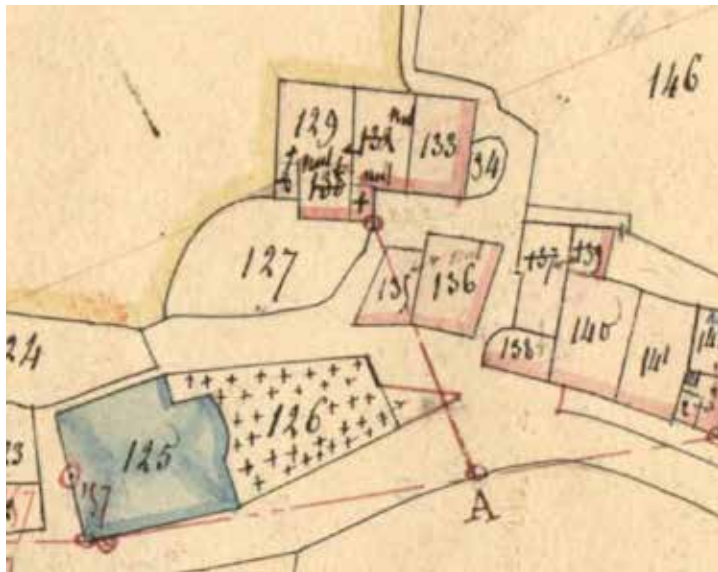
- Charles VII (1403-1461) fût le premier à faire cadastrer ses Etats du Languedoc.
- Colbert repris l'idée pour l'étendre à tout le royaume mais le relevé ne fût jamais achevé.
- Cassini : cartes dressées à la demande de Louis XV. C'est l'œuvre d'une famille sur 65 ans, de 1750 à 1815.

Napoléon 1^{er} fait dresser le cadastre afin de servir de base au calcul de l'impôt foncier. C'est une tâche immense avec les objectifs suivants :

- mesurer une étendue de plus de cent millions de parcelles,
- rapporter pour chaque commune sur un plan toutes ces parcelles,
- les classer par degré de fertilité,
- évaluer le produit imposable pour chacune d'elles,
- réunir au nom de chaque propriétaire les parcelles éparses qui lui appartiennent.

Le cadastre napoléonien de Saint-Léger date de 1868.

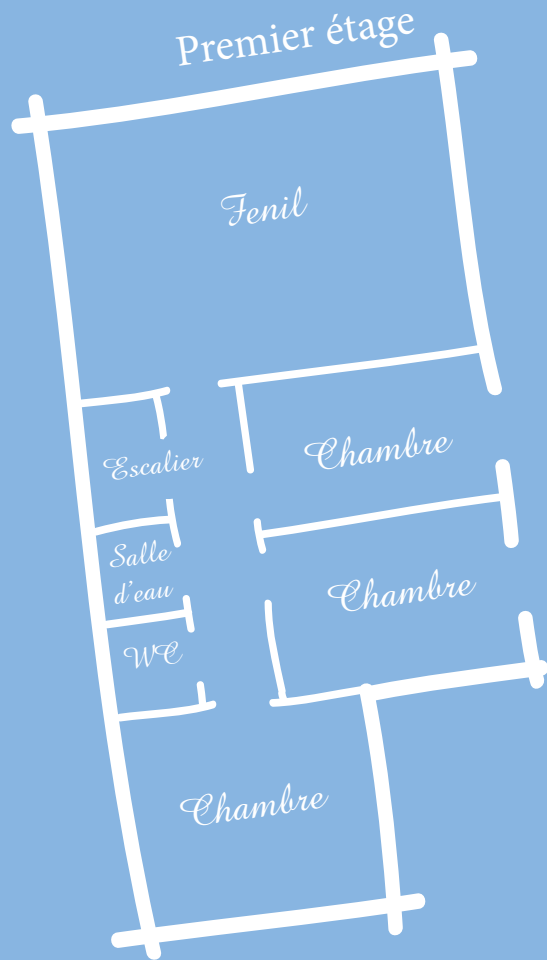
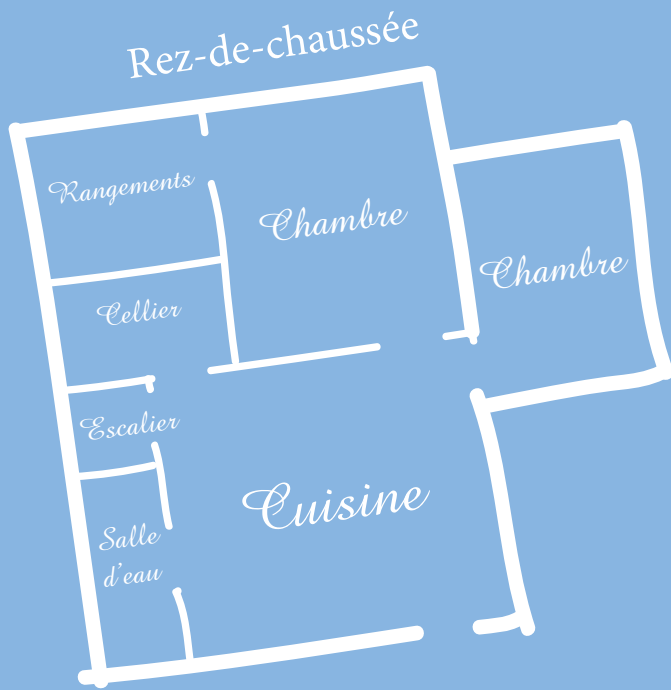
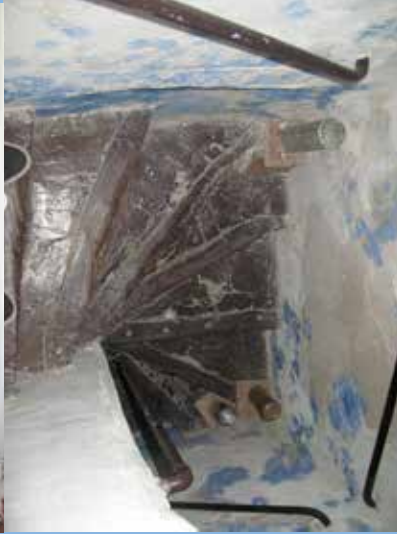
La maison : section La Gleia / parcelles 127 & 129





*La maison
aujourd'hui...*





Mai 1931. Col de Saint-Léger. Marie et Jeanne (assises à gauche)



Il était une fois le début d'une nouvelle histoire à



22 septembre 1968. Les quatre locataires du haut : Jeanne, Marie, Jeannine et Josette, « le chef d'orchestre »

Mes tantes, Marie et Jeanne, et leurs deux inséparables amies, Josette et Jeannine (cousines), toujours liées dans leurs aventures niçoises et autres, arrivent à Saint-Léger après avoir déjeuné à Léouvé : franchissement du pont suspendu (avec point de vue vertigineux), quelques kilomètres d'une route escarpée et 400 m d'altitude en plus. C'est leur découverte enthousiaste de ce village (en fait, dans les albums de mes tantes, j'ai trouvé des photos d'elles deux au Col de Saint-Léger datant de mai 1931. Avaient-elles oublié ce séjour dont elles ne m'ont jamais parlé ?).

Sur la place de l'église, Léonie Chier leur dit qu'un appartement est à louer, au-dessus, dans la Maison Baret. Quelques mois plus tard, c'est l'installation et le début de leur heureuse aventure. Ma première visite date de juillet 1968, celle de mon mari, l'année suivante, Jean-Guillaume (deux mois) en septembre 1971 et Anne-Gaëlle (quatre mois), l'été 1974.

Juillet 1968. Première venue de Janine à Saint-Léger



Saint-Léger, grâce à Léonie Chier en 1967

Cet appartement, qui accueille les familles, de très nombreux amis et aussi cousins et cousines de Josette, devient vite trop petit ! Une opportunité se présente en 1972 : l'ancien appartement de fonction de l'instituteur, au-dessus de la mairie, est disponible. Nouvelle location où l'on fêtera le premier anniversaire de Jean-Guillaume et, quelques mois plus tard, Noël.

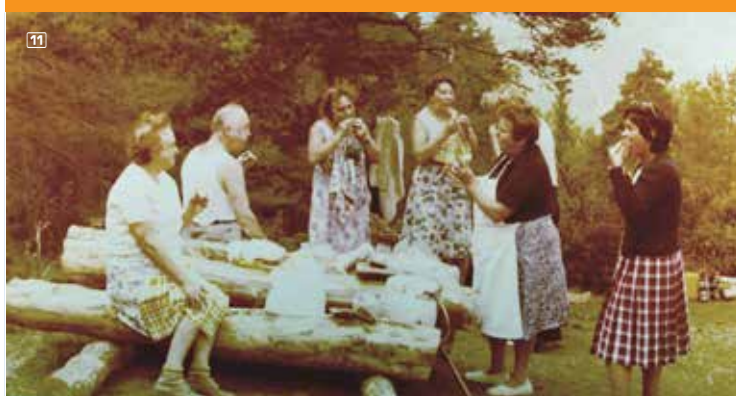
Nouvelle étape encore en 1972 : un dimanche, en descendant de Saint-Léger, « l'équipe », Marie, Jeanne, Josette et Jeannine, apprennent par les annonces de l'agence immobilière de Puget-Théniers que la Maison Baret est à vendre. Heureuse surprise ! Aucune hésitation, dès le lendemain lundi, Marie et Josette font l'aller et retour de Nice pour conclure l'achat de la maison de leur rêve. D'ailleurs, leur enthousiasme pour le village est contagieux, car leurs amis Cattet et Sigaud choisiront, eux aussi, leur résidence secondaire à Saint-Léger.



Noël 1972. Jean-Guillaume et Léonie Chier



- 1 1977 Jean-Guillaume et Anne-Gaëlle dans leur piscine
- 2 Fin 70, Jeanne et une amie
- 3 1976, Jeannine, Jean-Guillaume, Marie, Anne-Gaëlle, Josette et Jeanne parmi d'autres invités
- 4 La maison où l'on bricole, Marie, Josette, Jeannine, Anne-Gaëlle et Jeanne
- 5 1978, atelier couture, Anne-Gaëlle, Jean-Guillaume, Josette et Janine
- 6 29 mai 1983. La présentation de Béthanie par ses quatre propriétaires, Jeannine, Marie, Jeanne et Josette
- 7 1991 Devant la cuisinière. Janine, Josette, Jeanne et des amies
- 8 1980 Josette coupe les cheveux de Jean-Guillaume
- 9 Marie et ses deux protégés, Marie-Alsace et Jeannot
- 10 1985, bal costumé. Marie, Jeannot, Jeanne, Marie-Alsace, Janine, Josette et Jeannine
- 11 Dégustation du pan bagnat au col de Fa, Marie, M. Cattet, Jeanne, Jeannine, Josette et Janine
- 12 Août 1976. Au lavoir. Jeanne, Anne-Gaëlle et Claudine Fontaine



De gros travaux de charpente, toiture, plomberie, maçonnerie, électricité, décapage, nettoyage, peintures... ont été nécessaires, sans oublier la plantation de quelques arbres fruitiers en bordure du champ. Josette fût au cœur de cette aventure : l'organisatrice, le chef d'orchestre, toujours débordante d'initiatives, d'idées, d'astuces, car les premiers magasins sont à 15 km et, avoir tout à sa disposition, n'est pas forcément évident ! Josette savait tout faire, et très bien : petits et gros travaux, bricolage, maçonnerie, réparations de tout type, jardinage, coupe de cheveux, couture... sans oublier la cuisine, point d'orgue de ses talents, à l'unanimité. Pour l'harmonie de cette vie collective, tout le monde collaborait à la mesure de ses moyens, en particulier à la préparation des repas, toute une cérémonie. Leur dégustation était aussi de grands moments de savoureux partages. Quelques plats mémorables : soupe au pistou, aïoli, morue aux poireaux, blanquette de veau, gnocchis, raviolis, sans oublier le pan bagnat pour le pique-nique. Les soirées animées se terminaient souvent par des parties de cartes (bataille, crapette, belote), de Scrabble et de Mille Bornes épiques.

La Maison Baret devient, pour le village, la Maison des Demoiselles, et, Béthanie, pour l'équipe, havre de paix et de solidarité pour tous, en particulier à l'égard de Marie-Alsace et Jeannot. Ma tante Marie, qui avait créé une compagnie de guides handicapées à Nice, avait « adopté » Marie-Alsace. Incapable de se déplacer, ne supportant plus qu'elle vive dans un hospice, ma tante a acheté un appartement à Vallauris pour installer sa protégée avec Jeannot, lui aussi handicapé, mais fort physiquement et capable d'assurer toutes les tâches quotidiennes. Traditionnellement, tous deux passaient leur saison d'été au bon air de Saint-Léger, indépendants, mais entourés de toute l'équipe.

Tout au long de l'année, lors de ses séjours plus ou moins longs, ce quatuor de choc convivial, généreux, joyeux et adepte du fou rire donne aussi de l'animation au village grâce à son dynamisme, communicatif. Pour la fête patronale de la Saint-Jacques, le premier week-end d'août, sa participation aux multiples activités était toujours remarquée : messe suivie de la procession à l'oratoire, tombolas, déguisements, spectacles, bal costumé à l'hôtel Coste, concours de boules, renouveau de la tournée de la tarte. En août 1976, l'équipe gagne, lors de la tombola

de la fête, un mouton, occasion d'organiser une grande fête en septembre : messe célébrée en plein air par le père Edouard de Puget-Théniers pendant que le méchoui se prépare pour tout le village. Grâce aussi au père Edouard, c'est à nouveau la messe de minuit pour Noël au village avec, en plus, crèche vivante avant le réveillon dans la pure tradition provençale.

Un grand progrès à signaler qui facilite l'accès à la maison : le chemin de terre (et cailloux), l'ancien chemin Royal, est dallé en mai 1984.

mes études à HECJF) venaient déjeuner tous les étés, car elles résidaient à Entrevaux pendant leurs vacances.

Le père Edouard, après chaque messe, avait, bien sûr, sa place réservée pour le déjeuner. Sa présence fidèle et chaleureuse était très appréciée de l'équipe et des Saints-Légeois.

Il faudrait encore de bien nombreuses pages pour raconter cette très belle histoire de quatre amis inséparables, toutes remarquables par leur parcours personnel,



Anniversaires, fêtes (en particulier, le 15 août, pour ma tante Marie et Marie-Alsace), départs à la retraite sont autant d'occasions de se réunir pour faire la fête avec toute la « bande ». Une autre tradition programmée à l'automne : les vendanges, A l'époque, la vigne était plus prospère !

Les visites de la famille et des amis étaient toujours fort nombreuses. Parmi les fidèles, Madame Zoé David qui venait, l'après-midi, pour converser, « pastrouiller », sur la terrasse ombragée avec les unes et les autres. Madame David, qui fût la première femme maire des Alpes-Maritimes, honorée de la Médaille des Justes grâce à Léon Schulmann en 1989, en reconnaissance de son action et de son dévouement, avait toujours tant de propos passionnants sur la vie du village passée et présente.

Les religieuses de Sainte-Clotilde de Nice, dont la mère supérieure, Soeur Thérèse, (que j'avais connue à Paris quand j'étais pensionnaire à l'Institut de La Tour lors de

familial, professionnel, amical avec un fort engagement dans le bénévolat. Fin 1992, maladies, décès commencent à frapper : en 1993, Marie et Jeannine, 2001, Jeanne et Josette en 2007.

Une nouvelle page se tourne fin 2001 quand je deviens propriétaire en héritant de Costella, le lieu-dit où se situe la maison : les volets verts deviennent bleus. Depuis, j'essaie de poursuivre de mon mieux cette très belle histoire.

Des travaux de modernisation, d'agrandissement sont alors à l'ordre du jour : toiture (pose de tuiles), aménagement du grenier en chambre, pose d'un plancher dans le fenil (qui communiquait directement avec l'étable) et le cellier, création d'une douche à l'étage, changements des sanitaires, mise aux normes de l'électricité et pose d'une clôture électrique pour dissuader cerfs et sangliers de venir se régaler de fruits et légumes à notre place, car de nouveaux arbres fruitiers et plantes vivaces ont été

Lundi 12 Août 1985

NICE-MATIN

LES VALLÉES

SAINT-LÉGER

LA SAINT-JACQUES

La tournée de la tarte dans le cadre de la fête

S'il est dans notre région une tradition assez étonnante, c'est celle de la tournée de la tarte qui, le lendemain de la fête patronale de la Saint-Jacques, se déroule dans les rues du petit village de Saint-Léger.

D'où vient cette tradition ? Peut-être quelque personne âgée pourrait nous en donner une version, mais il semble que de tout temps, dans ce village, de blé, de fruits d'été, de miel, d'amandes et de noix, il y ait toujours eu cette tradition des tartes succulentes et que chaque maîtresse de maison tenait à faire meilleure que sa voisine. Cette espèce de compétition a dû, au fil des ans, créer cette émulation, et que le moment le mieux choisi est celui de la fête patronale où non seulement tous les villageois sont réunis mais aussi de nombreux vacanciers et amis.

Autrefois, cette tournée effectuée par les autorités et les villageois passait de maison en maison et se prolongeait fort tard dans la journée, les libations aidant, les derniers n'étaient pas sûr d'être jugés très équitablement.

De nos jours, et en particulier cette année, le comité des fêtes avait décidé judicieusement de faire quatre haltes, chacune des ménagères apportant à la halte la plus proche sa production. De plus, l'Harmonie pugétoise a rehaussé par sa musique chacune des pauses et même les trajets entre chacune d'elles.



La descente de l'Harmonie vers la fontaine. (Photo Rog)



1 5 septembre 1976. La messe anant le méchoui

2 La procession à l'oratoire

3 Pétrissage du pain. Robert Douhet et Jacques David

4 1984 M. Cattet avec la flamme olympique, Janine, Jeanne, Josette, une amie, Marie, Mme Cattet, Jeannine, Jeannot et Marie-Alsace

5 Janine à la tournée de la tarte



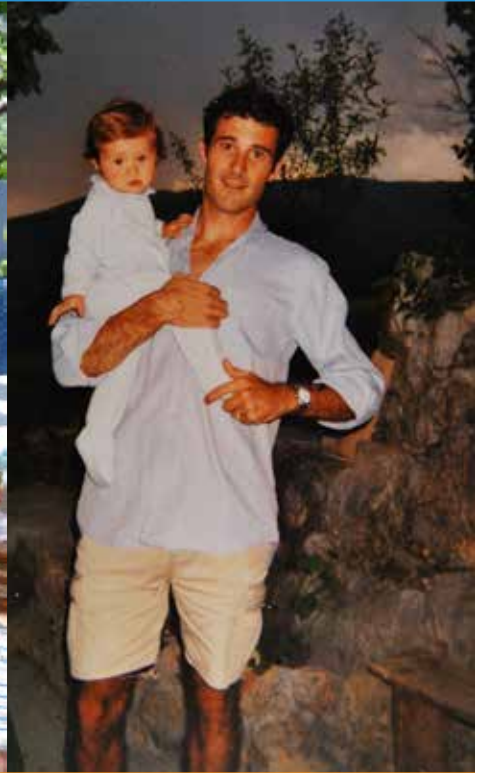
3



4



5



Les petits-enfants : Antoine, Margaux, Capucine et Victoire (jumelles), Marin et Dauphine

Août 2003. Jean-Philippe et Margaux



plantés, avec création d'un jardin potager. En effet, ma famille s'est agrandie : Jean-Guillaume a un fils Antoine et Anne-Gaëlle et Jean-Philippe ont, en 2015, cinq enfants : Margaux, Capucine et Victoire (jumelles), Marin et Dauphine. Il faut pouvoir accueillir tout le monde avec un peu de confort et agrémenter les repas des récoltes maison, garanties bio.

2008, année historique et nouveau chapitre grâce à Pierrette Giovannacci, née Douhet, et retour en arrière dans le temps. Le 15 juillet, c'est ma rencontre avec Léon Schulmann, son épouse Claire et ses « amis chers ». Tous étaient venus spécialement pour la cérémonie d'hommage « au village exemplaire de Saint-Léger, terre d'asile de 1943 à 1944, grâce à la solidarité et au silence des villageois » qui ont permis de sauver les 29 réfugiés. Problème de communication ? C'est en fait le 20 juillet que la plaque était officiellement dévoilée en présence du président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, de William Zekri, président de Yad Vashem Nice Côte d'Azur et d'Edouard David, maire de Saint-Léger. Courroucé, Léon était pressé de quitter Saint-Léger, d'autant plus qu'il en était l'instigateur depuis de nombreuses années. Pierrette (qui avait connu Léon pendant la guerre) m'aperçoit et me dit que ce monsieur souhaite me rencontrer avant de vite repartir ce matin. Je propose de monter tous jusqu'à

ma maison. Visite pleine d'émotions d'où jaillissent anecdotes, souvenirs encore très présents et précis de cette maison où Léon, réfugié avec ses parents et son frère Henri, avait vécu de fin août 1943 à septembre 1944. Ensuite, sur la terrasse, autour d'un apéritif, nous faisons plus ample connaissance et relevons de troublantes coïncidences.

- Avant de monter à Saint-Léger, Léon a séjourné à l'Hôtel Mirabeau à Nice, ma famille habitait avenue Mirabeau.

- Au cours de la conversation, je lui demande s'il connaissait Jean-Loup et Edwige Becker, que je recevais deux semaines plus tard. Réponse positive. Léon compose immédiatement un poème à leur intention que mes amis ont trouvé à leur arrivée, très surpris.

- La fille de Léon et Claire, Ghislaine, a habité douze ans le même immeuble que moi dans le quinzième arrondissement de Paris : ses petits-enfants et mes enfants ont fréquenté la même école primaire.

- Et, cerise sur le gâteau, Ghislaine a le même jour d'anniversaire que moi.

Pierrette nous invite ensuite à partager un déjeuner impromptu, et délicieux, chez elle. Les échanges chaleureux et émouvants fusent. Des liens solides se tissent, pour moi, avec notre hôtesse et ses invités et le retour de Léon qui devait être imminent le matin a été repoussé de plusieurs heures !



Mai 1931. Col de Saint-Léger avec Jeanne (3^e en partant de la gauche) et Marie (2^e en partant de la droite)

Les 85 ans de Léon



Léon, Janine, Claire, Françoise Léotard, Yvonne Muraire, Madame Aillaud, Paulette Reveau (de dos), Monsieur Muraire, Monsieur Aillaud et Pierrette.



Le Maire M. David en plein discours et Paulette Reveau très attentive

Françoise et Michel Léotard



Mai 1931. Col de Saint-Léger avec Jeanne (au centre portant un agneau) et Marie (2è à partir de la droite)

Le 11 juillet 2009, fêter les 85 ans de Léon dans « sa » maison s'imposait. Officiellement, pour lui, le déjeuner avec son épouse, ses amis, mes cousins Françoise et Michel Léotard, mes gentils voisins et, évidemment, Pierrette, était le grand moment de la journée. En fait, en surprise, un buffet en fin d'après-midi a permis de réunir les personnes que Léon avait connues pendant la guerre, avec la présence du maire, Edouard David, et neveu de Zoé. Dans la soirée, les deux musiciens qui habitaient alors à Saint-Léger ont offert un concert aux invités et aux villageois. Au discours d'Edouard David, Léon, très ému, a trouvé difficile de répondre en improvisant, mais il l'a fait avec tout son cœur.

Les trois années suivantes, Léon est venu passer quelques jours dans « sa » maison. Claire n'est revenue qu'une fois, car elle appréhendait trop la route.

Exceptionnellement, mi-juillet 2014, j'ai déserté Saint-Léger quelques jours pour fêter à Paris les 90 ans de Léon parmi tous les siens. Ma venue lui avait été cachée !

Grâce à Pierrette, une belle histoire m'unit à Léon et Claire. Cette série de hasards et de coïncidences me fait souvent penser et dire que cette rencontre était écrite.

Depuis 2001, donc, j'ai la chance de pouvoir encore faire vivre toute cette belle histoire même si les occupantes qui m'ont précédée ne sont plus là pour la partager.

Cette ferme, pourtant vieille dame de 400 ans, transformée et « liftée » bien des fois, exerce toujours autant de charmes. Josette disait que si les vibrations y étaient si bonnes, c'était grâce à tous les moments de partage de joie et de bonheur

que l'équipe avait vécus et qui avaient empli la maison. Sa généalogie montre aussi que les femmes ont toujours eu une part prépondérante : l'héritage de ce bien se faisait par elles. Cette succession familiale de transmissions s'est arrêtée en 1972, mais ce sont les quatre Demoiselles qui sont devenues propriétaires, par achat cette fois... une suite logique en somme.

Habitant Paris, mes séjours à Saint-Léger sont rythmés par les saisons et le jardin potager. Fin mars-début avril, les premiers semis avec le réveil de la nature ; mai, après les saints de glace (11, 12 et 13 mai), avec les repiquages et plantations des tomates, courgettes, poivrons, aubergines, haricots, pommes de terre... ; l'été, où je m'installe pour près de trois mois, ce sont les dernières plantations et les premières cueillettes. Quelle joie de voir la nature généreuse et reconnaissante s'épanouir de jour en jour en offrant, en abondance, fleurs, légumes et fruits ! Enfin, l'automne, avec les dernières cueillettes, dont le traditionnel raisin, avant le sommeil de la nature et la fermeture de la maison.

C'est surtout l'été que famille et amis viennent séjourner dans ce site privilégié, entouré de montagnes qui sont autant d'occasions de randonnées et de balades. Les activités ne manquent pas pour petits et grands : les jeux de société, de boules, le vélo ; dans la montagne, cueillette de lavande, thym, sarriette, genièvre... pour emporter à Paris un peu des parfums et saveurs du Midi, et de pommes de pin pour démarrer le feu dans la cheminée, recherches de « trésors », belles pierres, fossiles... ; dans le jardin, récolte de fruits et légumes, la récompense après les soins

Août 1985. Le bal costumé de la Saint-Jacques avec Marie, Josette, Jeannine, Janine et Jeanne



Jean-Guillaume et Antoine. Les devoirs de vacances

Antoine. Le Farniente



attentifs : tout pour préparer et savourer des produits frais et sains à chaque repas ou constituer quelques provisions en confectionnant conserves et confitures. Recevoir famille et amis autour d'une bonne table est un grand moment de convivialité et de partage. Aux longues journées chaudes et bien remplies, succèdent les nuits fraîches, gages d'un sommeil mérité et réparateur.

Il y a aussi des moments plus calmes, de farniente sur la terrasse ombragée ou au soleil. Moments riches, propices à la lecture (sans oublier les devoirs de vacances), aux loisirs tranquilles, voire à la méditation. L'émerveillement même quand, chaque soir, le soleil se couche derrière les montagnes dans un embrasement toujours renouvelé. Un spectacle à ne pas manquer !

La fête de la Saint-Jacques, et ses préparatifs, sont les grands moments de la vie du village pour petits et grands. Tout d'un coup, la fébrilité gagne et le village se remplit. Installation de la buvette, de la scène, décoration, et préparation du spectacle des petits du samedi et du dimanche grâce au savoir-faire de Patricia et les costumes somptueux réalisés par Nicky. Capucine et Victoire sont montées sur la scène pour la première fois à 2 ans et demi.



Laubade du dimanche matin

Défi réussi. Antoine, Margaux et Marin ont tous participé à ce grand moment. Même Jean-Philippe a accompagné à la guitare Margaux chantant Charles Trenet en 2013. A l'occasion de la fête, le four communal est allumé dès le vendredi pour que nous puissions porter, le samedi matin, les grandes tartes à cuire pour satisfaire la gourmandise de tous. Le bal, samedi et dimanche soir, attire également toutes les générations. Le dimanche matin, avant la messe, c'est l'aubade : les musiciens passent de maison en maison avec les demoiselles d'honneur qui nous gratifient d'une cocarde. Après la messe, suit la procession jusqu'à l'oratoire avec bénédiction du village par le prêtre. Il ne faut pas oublier les jeux de boules et les jeux pour les enfants, pendant toutes ces festivités. Le dimanche, en fin d'après midi, les personnalités locales viennent partager l'apéritif d'honneur avec les Saints-Légeois après l'accueil et « la Marseillaise ». Le lundi, c'est la tournée de la tarte : nous préparons des spécialités salées ou sucrées qui sont dégustées lors de quatre haltes en compagnie des musiciens : le Terron, la place de la Fontaine, la Placette et la place de l'Eglise. Depuis deux ans, le comité des fêtes a repris la tradition du dîner des villageois sur la place le lundi soir, heureux moments de retrouvailles. Après le 15 août, le village retrouve déjà tout son calme et le trafic aérien redevient plus intense que la circulation routière...

Fin juillet 2014, il faut signaler le grand événement musical offert par mes amis, Marie, Belinda et Jean-Dominique :

un concert mémorable dans l'église, l'opéra à Saint-Léger, avec la participation improvisée de Capucine et Victoire. Toutes deux tentent de consoler Belinda, éplorée, lors de son interprétation de l'air des larmes de Charlotte de Werther. Ce petit plus a été fort apprécié de l'assemblée !

Bien sûr, depuis les années 1970, la vie a changé à Saint-Léger. Les enfants ne peuvent plus aller chercher le lait frais des vaches du Terron ; nous ne pouvons plus nous régaler des fromages de chèvre de Madame Grac et ceux de brebis d'Anita, du miel de Fernand. Anita et Philippe ont quitté Saint-Léger et les champs de blé sont redevenus des prés. Le boucher de Puget-Théniers et l'épicière ne montent plus avec leur camion une fois par semaine pour nous ravitailler. Heureusement, le congélateur facilite bien la vie maintenant et, une fois par mois, les produits surgelés sont livrés à la maison.

Les champs sont, à nouveau, entretenus grâce à Pascal Lelous. Ses veaux et bœufs grandissent tranquillement à Saint-Léger, Villars-la-Croix et même au col de Roua. Une nouveauté : en 2016, ses bêtes viendront profiter de l'herbe du champ de Costella ! Cette nouvelle activité d'élevage dans la tradition nous permet de consommer une viande de première qualité.

Pour clore ce témoignage de mon histoire de Saint-Léger, je voudrais exprimer ma reconnaissance aux nombreuses générations précédentes qui ont « fait » cette maison ; aux Demoiselles, mes tantes Marie et Jeanne et leurs deux inséparables amies Josette et Jeannine qui l'ont fait revivre dans la joie en laissant une trace indélébile et exemplaire ; je voudrais remercier mes enfants, petits-enfants, cousins et amis, de Saint-Léger et d'ailleurs, dont leur présence chez moi me remplit de bonheur ; ceux d'entre eux aussi qui m'ont apporté ici leur témoignage et donné leur amitié et leur confiance.

Ces lignes, je les ai écrites, pour mes enfants et petits-enfants pour qu'ils se rappellent cette très belle histoire, car, de tout cœur, je souhaite qu'elle se poursuive quelques années encore ainsi pour moi et très, très longtemps pour eux dans ce havre de paix et d'harmonie.

Janine Fontaine-Olivier
Novembre 2015

Témoignages

Léon Schulmann



Léon à l'occasion de ses 85 ans, avec Claire

Léon Schulmann, 19 ans, qu'on prénommait Bernard alors, a vécu caché à Saint-Léger de fin août 1943 à septembre 1944 avec ses parents et son frère Henri dans la Maison Baret, qui est mienne maintenant. Il a traversé là cette période douloureuse, mais il en garde un souvenir inoubliable et une « éternelle reconnaissance » à Saint-Léger. Vingt-neuf Juifs y furent cachés et protégés ; ils eurent la vie sauve grâce à la solidarité de tous les habitants. En reconnaissance, Léon a œuvré pour que Madame Zoé David, maire de 1945 à 1973, reçoive la Médaille des Justes parmi les Nations de la main du Ministre Plénipotentiaire d'Israël en novembre 1989. L'année suivante, Léon a emmené Madame David en Israël pour planter à Jérusalem, à Yad Vashem, un caroubier (n°2702), symbole de ceux qui ont sauvé des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Quand les Alliés débarquent en Afrique du Nord, devant le danger, Léon et sa famille, alors à Marseille après avoir déjà quitté Paris, partent pour Nice en novembre 1942. En plus du football qu'il pratique à un niveau professionnel, Léon trouve un travail aux Laboratoires Styx à Nice, fabricant de poudre verte contre les mouches. Le directeur, Monsieur Dellerba, dont l'épouse appartenait à la famille David, originaire de Saint-Léger, lui propose de s'y réfugier avec sa famille. De Nice, Léon rejoint Saint-Léger à vélo, sa famille par le train des Pignes et autocar. Madame Maria Baret leur propose alors de les héberger tous les quatre au premier étage de sa maison. Son jeune frère suit une scolarité à l'école du village et Léon, le littéraire, continue à tenir son journal quotidien, malheureusement disparu aujourd'hui. Ses parents, derrière la maison, cultivent un arpent de terre pour avoir quelques légumes. Le pain est cuit dans le four communal. Les familles Douhet et Don leur proposent des animaux qu'ils élèvent pour agrémenter leurs repas. Comme les autres familles, les Schulmann tuent le cochon pour préparer boudins, lard...

« Saint-Léger sera toujours dans mon cœur. Je n'oublie pas les habitants que j'ai connus, des gens courageux, travailleurs et sensibles à notre détresse. Je ne pourrai jamais oublier la protection que nous avons eue grâce à eux. Je me souviens des David, Douhet, Don, Grac, Lions, Chier et Baret, et de son fils, Louis Baret, Loulou. Je n'oublie pas non plus le facteur, qui nous montait le courrier, et le sergent-chef de la gendarmerie Rémond, qui ont risqué leur vie pour nous. »

Revoir, en 2008, la Maison Baret et dormir, les années suivantes, dans la chambre où j'ai dormi avec mon frère Henri pendant les derniers mois de l'Occupation fût pour moi quelque chose de très émouvant et c'est l'un des souvenirs que je n'oublierai jamais jusqu'à mon dernier jour. Grâce à Janine, j'ai pu revivre des moments émouvants, son accueil, sa gentillesse, son charme. A quelques secondes près, cette rencontre n'aurait jamais eu lieu.

Léon Schulmann
Novembre 2015

Témoignage recueilli auprès de Léon en novembre 2015



La médaille des Justes décernée à Madame Zoé David UN PEU D'HISTOIRE

D'abord en « Zone libre », puis sous occupation italienne à partir du 11 novembre 1942, les Alpes-Maritimes seront sous occupation allemande à compter du 8 septembre 1943.

Accessible uniquement par une petite route en lacet menant à un bout du monde, l'entrée du village était gardée pendant la Seconde Guerre mondiale par le pont suspendu. La garnison allemande, en poste à Puget-Thénières depuis 1943, n'osa jamais le franchir.

Cette situation d'enclave géographique en fait un lieu d'asile pour des populations juives, sémites ainsi que des personnes persécutées en raison de leurs opinions politiques. Cette action de sauvegarde prit, en dépit des risques encourus par les habitants et des sacrifices engendrés, un caractère spontané mobilisant l'ensemble des villageois.

En 1989, les réfugiés de Saint-Léger ont rendu hommage au dévouement de l'ensemble de la population du village de Saint-Léger, qui compte moins de cent habitants, en faisant décerner l'une des plus hautes distinctions de l'Etat d'Israël, la médaille des Justes, à Madame Zoé David, à l'époque secrétaire de mairie, chargée durant cette période critique de l'organisation de la vie du village.

Ne pouvant révéler aux instances départementales et cantonales la présence de plus de trente personnes supplémentaires sans risque, elle prit l'initiative de falsifier les coupons destinés à l'autorisation de mouture de grain (les quantités de farine étaient alors distribuées en fonction du nombre de personnes vivant au foyer).

De leur côté, les villageois pratiquaient l'abattage clandestin tandis que les meuniers faisaient fonctionner le moulin la nuit pour nourrir la population.

Source : AJPN Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

Témoignages

Lydie Baret

Mireille Dalmas



Paulette Reveau

Je m'appelle Paulette Reveau, née Douhet. Je suis née le 13 juillet 1934 à Saint-Léger, dans une très vieille famille du village.

Dans mes souvenirs d'enfance, la Maison Baret ressemble à ce qu'elle est actuellement. Le corps du bâtiment est le même. Toutes les dépendances où vivaient de nombreuses bêtes -fenil, étable- sont devenues des pièces d'habitation après des travaux.

La végétation a changé : le grand tilleul a laissé sa place à d'autres. La vigne, qui courait le long du mur de la maison, formait une tonnelle plus importante, avec des bancs de repos pour les adultes ; elle abritait aussi nos jeux d'enfants, parmi la basse-cour qui caquetait. Maria Baret et son fils Louis, « Loulou », partageaient cette maison avec des pensionnaires et recevaient régulièrement de nombreux visiteurs : oncles, tantes, cousins (Mireille Dalmas). Ils avaient même des locataires : la famille Schulmann à une certaine époque. Cela en faisait une maison très animée. Nous, les enfants, comme nos aînés, partagions les travaux et les jeux de toute cette maisonnée. Que de veillées, que de réunions, de repas de fête à la moindre occasion !

Avec Loulou, la jeunesse du village et des environs se retrouvait dans une bonne ambiance. Et, quelquefois, le dimanche, si Henri venait du hameau voisin avec son accordéon, ou Léon avec sa trompette, on dansait et on chantait tous dans la cuisine ou sur la terrasse. Nous les enfants, nous mêlions à eux. C'est certainement à ces occasions qu'est née l'idylle de Loulou et de ma sœur aînée Lydie.

Les années ont passé, les veillées ont disparu, les aînés sont partis, la famille Baret s'est éteinte. Ces dernières années, la maison a repris vie et, fidèle à son image, est toujours très accueillante.



Mireille Dalmas sur la place pour le battage du blé

Novembre 2015



André & Karin Mortelette

(Cousins de Josette)

Nous avons toujours apprécié les grandes tablées qui réunissaient souvent des esseulées autour de la chaleur réconfortante d'un repas dans la tradition niçoise. Je me souviens des pois chiches du 2 novembre, il s'agit plus d'une tradition que d'une gourmandise. Je me souviens des raviolis à la daube, une gourmandise. Je me souviens de la salade niçoise, dont Josette contrôlait minutieusement la réalisation. Je termine, car trop de bons souvenirs m'assaillent.

Octobre 2015

Hubert & Marie-France Guedj



Accueillis par Janine sur sa montagne tant aimée, nous avons passé des jours délicieux dans cette maison de Saint-Léger..

L'impression première qui se dégage de cet endroit, c'est une remarquable sensation de calme et de détente. Nous ne pouvons oublier les petits déjeuners sous la treille dans la belle lumière dorée du matin. La pureté de l'air participe aussi au sentiment de bien-être et, le soir venu, on peut admirer la beauté du ciel étoilé. Cette très ancienne maison nous a captivés par son charme et l'impression de mystère qu'elle dégage au milieu d'un cirque montagneux, protégée par le clocher de l'église du village.

Novembre 2015

Témoignages



Bernadette Abadie

Lorsque je suis arrivée pour la première fois à la maison de Janine, derrière l'Église, à Saint-Léger, et lorsque la barrière de bois peinte en bleu s'est ouverte pour me laisser entrer, j'ai eu la sensation que la main qui ouvrait la barrière ouvrait en même temps un livre et m'invitait à pénétrer dans l'univers enchanté d'un conte qu'elle récrivait chaque matin.

Car, dans la maison de Janine à Saint-Léger, comme dans les contes, les objets qu'on pourrait croire inanimés ont une âme, et ceux qui appartiennent aux jours anciens vivent et respirent à la lumière d'aujourd'hui.

Les chaussures des montagnards d'antan, dont les semelles ont été usées par les marches au travers des pierres et des neiges du passé, ont maintenant pris racine en même temps que les fleurs qui y ont établi domicile. Tout près de la barrière de bois peinte en bleu, ce sont elles qui accueillent les visiteurs fatigués par les lacets trop serrés de la route, et les invitent à faire halte.

A l'intérieur de la maison, au premier étage, les robes de baptême brodées qui se sont échappées des cartons et des armoires fermées dansent à l'air libre tout en habillant de

blancheur immaculée le corps des souvenirs auxquels elles redonnent vie.

Les médailles pieuses et les images de première communion, dans les chambres, diffusent un parfum d'église peuplé d'encens et de lèvres qui remuent en silence.

Quant au petit peuple à fleurs et à fruits du jardin potager, il fait l'objet de soins aussi attentionnés que ceux dont on entoure un enfant qu'on a hâte de voir grandir. Les tomates rougissent de plaisir tandis que, chaque soir, elles sont tendrement couchées et bordées pour que les rayons de la lune ou les froideurs de la nuit n'affadissent pas l'éclat de leur teint.

Les plantes aromatiques aussi, avec leur forte personnalité et leur identité bien affichée, sont des personnages importants de la cuisine ou du jardin. Il arrive même que, avec leurs inséparables valises de senteurs et de recettes, elles soient invitées à prendre le train ou l'avion.

C'est une page du livre de contes qui prend l'avion avec elles, une page du livre de contes que la main de Janine réécrit chaque matin...

Novembre 2015



Françoise Malbezin

Quand Janine, maîtresse des lieux, m'invite à Saint-Léger, je me prépare à un enchantement. Une fête. Je sais que je vais passer quelques jours dans la maison qui a bien des points communs avec la maison de mes rêves.

La maison de Saint-Léger, j'aime la retrouver comme une vieille connaissance. Elle m'attend, havre d'émerveillement et de repos. J'aime me perdre dans la maison avec ses recoins, ses petites marches qui donnent accès aux pièces, ses porches intérieurs, ses escaliers étroits... Tous les meubles et les objets ont été soigneusement choisis par Janine. Tous ont une histoire qu'elle vous racontera si vous le lui demandez : buffets remplis de confitures, armoires à vaisselle, photos anciennes de Nice, robes brodées, chemises en dentelles, chapeaux de Niçoises, bouquets de fleurs des champs, hottes de lavande, voiles protecteurs, livres anciens... à chacun son anecdote.

La maison de Saint-Léger est avant tout un lieu d'amitié et de chaleur humaine. Elle se prête merveilleusement bien aux échanges : l'ombre de la treille, du cerisier et du tilleul abrite nos longues conversations et confidences, et ne les a jamais trahies.

La maison de Saint-Léger, c'est aussi un jardin impressionniste aux multiples senteurs. Janine l'entretient avec un amour

exclusif. Son sens de l'observation, son respect de la nature, sa patience, sa pugnacité en font un jardin d'Eden où pousse une myriade de plantes, de fleurs, de légumes et de fruits...

La maison de Saint-Léger, c'est enfin le village, la petite église romane qui la jouxte, le carillon joyeux et mélancolique. Sans oublier les montagnes majestueuses qui l'entourent, et les couchers de soleil, toujours différents, qu'on ne se lasse jamais d'admirer et dont on essaie en vain de capturer dans nos appareils la somptuosité...

La maison de Saint-Léger, Janine ne me laissera jamais la quitter sans diffuser un peu de cette douce atmosphère dans mes bagages. Discrètement, elle prépare toute sorte de petits paquets : fleurs de thym ramassées dans la montagne – coriandre du jardin – sarriette – tomates multicolores – prunes sauvages – compotes – confitures – épices – coulis de tomates... autant de douceurs qui prolongeront à Paris les sortilèges de Saint-Léger.

Cette maison envoûtante sera toujours pour moi un havre de découverte, d'émerveillement, de calme et de repos, un endroit pour recharger les batteries, et surtout un lieu privilégié d'amitié et de chaleur humaine. On le doit à sa Propriétaire, bien sûr. Qu'elle en soit ici encore remerciée.

Novembre 2015



Salut des artistes, Marie et Belinda, accompagnées de Capucine et Victoire.

Témoignages

Marie Duisit-Burroni

Pour l'habitant des plats pays, Saint-Léger se mérite. Une route d'accès à faire peur, sombre et tourmentée, bordée de précipices vertigineux... Mais, tout en haut, très, très haut, c'est la récompense, l'éblouissement.

Grand ciel ouvert, déroulement sans fin des puissantes montagnes et le village niché à flanc de montagne avec son stupéfiant bijou d'église et les délicates guirlandes de feuillage de la fête.

Monte un peu la venelle au pavage chauffé au soleil, te voilà arrivé : lumière du sourire de Janine, chaleur de son hospitalité, de sa maison à la décoration foisonnante et délicate, séduction absolue de son jardin poétique et enchanteur, et la table - quelle table ! - et l'air ! si léger qu'il qui vous enivre d'un sommeil béni.

Quelques images ? L'or des fleurs de courgettes, le rire des enfants libres et joyeux, un petit garçon fou de vélo et deux petites filles de contes de fées sous de grands chapeaux rouges, Janine cuisinant des merveilles, les grandes tablées joyeuses...

Le bonheur ! L'art de vivre en harmonie.

Merveilleux souvenir que ce concert intime, au milieu des ors et des vives couleurs des reliques de l'église, avec la participation si émouvante des deux petites filles, image dédoublée et charmante de la petite Sophie, sœur de la Charlotte de Massenet qui vient consoler sa grande sœur en larmes. Massenet ne l'a jamais su, mais sa Sophie a une sœur jumelle !

Novembre 2015

Marie, soprano, sa fille Belinda, mezzo soprano, et son mari Jean-Dominique Burroni, chef d'orchestre à l'Opéra Bastille à Paris, ont offert aux Saints-Légeois un concert mémorable : Telle Mère, Telle Fille, l'une des créations de la Compagnie Opéra Autrement.

Colette Demougin

Quelques mots pour te dire tout le plaisir que nous avons eu avec Jacques de découvrir Saint-Léger et ton havre de paix avec terrasse sur la montagne.

Octobre 2015



Tina

Ce que j'ai vécu en montant à Saint-Léger fût une véritable madeleine de Proust : un mélange d'imaginaire sortant des livres que j'ai pu lire et de souvenirs d'enfance. Je ne savais pas qu'au bout de cette route en lacet, j'allais vivre quelques jours merveilleux. Le temps s'est arrêté là à... Saint-Léger.

C'est un petit village de quelques âmes, surtout des anciens au visage buriné par le soleil et ridé par le temps, une main levée pour nous souhaiter la bienvenue ; puis, me voilà accueillie par mes neveux à vélo au bout du chemin. Ma belle-soeur me fait signe de me garer sur la place du village où se dresse l'église. On porte les valises dans un petit sentier abrupt, on pousse un portail bleu, on monte encore une dizaine de marches... ça sent bon la nature, l'air pur et le foin coupé.

Fermez les yeux et imaginez...

Cette bâtisse en pierre construite à flanc de montagne, à une altitude de mille mètres. Au sous-sol, derrière de vieilles portes en bois, on devine la porcherie et l'étable sans les bêtes et, dans le fond, une cuve en pierre, l'ancien pressoir. Bien sûr, on n'y foule plus le raisin aux pieds, mais on y stocke toujours de bonnes bouteilles. Dans un coin, une machine à laver remplace la corvée de linge au lavoir du village.

Au rez-de-chaussée, on entre directement dans la cuisine d'où partent deux chambres et une salle de douche. Cette pièce est le lieu de vie de la maison. Que de bons moments passés avec Janine à préparer des petits plats.

En fait, tout commence après le petit déjeuner. On va au jardin, un immense potager fleuri où, dès le mois de mars, Janine prévoit les semis, bine, arrose ses plants... Cet endroit est son royaume et elle nous y guide en nous racontant l'histoire de toutes ces plantes. Bien souvent, les graines viennent des quatre coins du monde : une tomate mangée en Thaïlande, et hop ! des graines aussitôt récupérées et replantées à Saint-Léger. On cueille les fleurs de courgette pour faire de petits farcis. Chaque jour, on voit grandir les différents fruits et légumes et on les choisit en fonction du menu, des confitures et des conserves à faire.

Aux étages, chaque pièce de la maison nous ramène au début du siècle dernier avec les objets chinés çà et là dans la région ou ayant appartenu aux tantes de Janine.

Un soir, on a sorti les albums et feuilleté les photos à la lumière du jour tombant. Les générations précédentes nous souriaient, amusées par les activités des champs, de l'entretien de la maison, des tablées d'amis, des jeux, des fêtes organisées au village de Saint-Léger.

Et, aujourd'hui, c'est le même regard que nous portons : Saint-Léger n'a pas beaucoup changé, le confort s'est amélioré, la vie y rime désormais avec vacances et souvenirs.

Merci, Janine.

Octobre 2015

Et quelle émotion devant ces lignes tracées dans le ciel, comme dans l'attente d'une écriture.
Bernadette Abadie



Sources

- * Actes notariés fournis par Madame Jeanine Fontaine-Olivier.
- * Documentation générale sur l'histoire de St Léger fournie par Madame Jeanine Fontaine-Olivier.
- * Etat civil et registres paroissiaux des communes de St Léger, Rigaud, La Croix, Puget-Théniers et Annot.
- * Conservation des Hypothèques de Nice (formulaire 3236).
- * Archives municipales de la commune de St Léger.
- * Archives notariales, Archives départementales des Alpes-Maritimes à Nice, (séries 3E, 3Q, 2C, 4Q).
- * Cadastre napoléonien de la commune de St Léger (plan, sections, matrices).
- * Le pays de la Roudoule par Robert et André Charvin, éditions Sevac.
- * Dictionnaire du monde rural de Marcel Lachiver, éditions Fayard.
- * Sites internet : archives départementales des Alpes-Maritimes, Bigenet, Geneanet, www.stleger.info.